



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3866

Attribution de subventions pour un montant total de 62 800 euros à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. LEVY Charles-Franck

**SEANCE DU 28 MAI 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3866 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 62 800 EUROS A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES LOCALES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l’animation des territoires et par conséquent des quartiers. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant des services tels que l’aide aux aidants, dans le cas du bénévolat. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles la découverte et l’ouverture sur le monde extérieur. C’est dans ce cadre et dans des domaines très variés qu’interviennent les associations présentées ci-dessous.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions en fonctionnement suivantes :

<b>STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ACTION</b>	<b>MONTANT ATTRIBUE EN 2017</b>	<b>MONTANT PROPOSE EN 2018 (en euros)</b>
Association « France Bénévolat » 80, cours Charlemagne 69002 LYON	Promotion et valorisation du bénévolat. Mise en relation des bénévoles et des associations lyonnaises.	2 000	<b>2 000</b>
L’Eveil aux métiers de Lyon Métropole 49, rue Feuillat 69003 LYON	Découverte des métiers manuels du patrimoine pour une trentaine d’enfants (garçons et filles de 10 à 15 ans), animée par des professionnels.	2 000	<b>2 000</b>
Association « Tout Va Bien » 56, route de Genas 69003 LYON	Animation et parution d’un journal mensuel à destination des jeunes intéressés par les médias et la presse écrite en développant l’égalité des chances, la citoyenneté et la tolérance.	-	<b>2 000</b>
Maison de quartier Villette Paul Bert Comité de coordination des associations 18, rue Turbil 69003 LYON	Aide à la coordination et l’utilisation des locaux par une trentaine d’associations du quartier.	-	<b>1 800</b>

L'Olivier des Sages 8, rue de l'Épée 69003 LYON	Lutte contre l'isolement des personnes âgées et contre toute forme de discrimination et accompagnement de public dans les démarches de la vie quotidienne (accès au droit et aux soins). Apport d'une aide alimentaire aux personnes les plus démunies.	-	<b>20 000</b>
Les Amitiés Corses de Lyon 24, rue de La Rize 69003 LYON	Organisation des journées de la Corse. Faire connaître au public la culture, les coutumes. Présentation de livres.	-	<b>3 000</b>
MJC MENIVAL 29, avenue de Ménival 69005 LYON	Action « ORNI des BATT ». Organisation de la quatrième descente en caisse à savon de l'avenue Eisenhower à Lyon 5 <sup>e</sup> .	-	<b>5 000</b>
CS Etats-Unis 73, rue Jean Sarrazin 69008 LYON	Accompagnement de l'association pour l'organisation du projet « Maison du Peuple ».	-	<b>5 000</b>
L'ACCORDERIE Maison des associations REZO 100, route de Vienne 69008 LYON	Soutien à la création d'un espace de vie sociale sur le quartier en liaison avec la CAF en se fixant l'objectif de lutter contre la pauvreté et l'isolement par l'entraide et la mixité sociale.	6000	<b>6 000</b>
MJC LAËNNEC MERMOZ 21, rue Genton 69008 LYON	Action de repérage de spectacles « jeunes publics » proposés par les compagnies locales et d'aide à leur développement.	-	<b>2 500</b>
Comité de coordination des associations de Saint Rambert 4, rue Fayolle 69009 LYON	Organisation de la fête d'été en juin dans le parc de la Maison de l'Enfance de Saint Rambert. Animation d'une kermesse (15 à 20 stands) et tenue d'un spectacle en fin d'après-midi.	-	<b>2 000</b>
Espace Vêtements du Cœur 18, rue de L'Oiselière 69009 LYON	Action « Friperie sociale Pierrette ». Donner la possibilité à un public défavorisé de se vêtir décentement.	8 000	<b>8 000</b>
Espace Vêtements du Cœur 18, rue de L'Oiselière 69009 LYON	Aide au fonctionnement du local pour l'accueil et l'information du public sollicitant le recours de l'association.	2 500	<b>3 500</b>
<b>TOTAL</b>			<b>62 800</b>

Cette programmation permet tout particulièrement de renforcer le soutien de la Ville de Lyon à l'association « L'Olivier des Sages » sise 8, rue de l'Épée à Lyon 3<sup>e</sup>.

Très impliquée dans la vie du quartier Moncey, inscrit dans la géographie prioritaire d'intervention de la politique de la ville, cette association assure une fonction indispensable dans la lutte contre l'isolement, la prévention de la perte d'autonomie et l'accès aux droits des personnes âgées d'origine immigrée. Elle est reconnue comme un acteur majeur par les services sociaux de la Métropole et de la Ville de Lyon ainsi que par la CARSAT et la CPAM.

Cette association bénéficie également du soutien de la conférence des financeurs réunissant la Métropole de Lyon, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et les Mutuelles.

Pour permettre à l'association « L'Olivier des Sages » de poursuivre et développer ses actions, les délégations aux personnes âgées, à la politique de la ville et à la vie associative souhaitent ainsi lui donner les moyens pour la pleine réussite et la pérennisation de son projet dans le cadre d'une convention triennale 2018-2020.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

### **DELIBERE**

1) Les subventions de fonctionnement ci-dessus sont allouées aux associations susmentionnées, au titre du soutien aux initiatives associatives locales.

2) Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3) La convention-cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association « L'Olivier des Sages » sise 8, rue de l'Epée à Lyon 3<sup>e</sup>, est approuvée.

4) M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5) La dépense en résultant, soit 62 800 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit n° 41936, nature 6574, fonction 025, après transfert de :

- 8 000 € depuis la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520 ;
- 4 700 € depuis la ligne de crédit 72988, nature 6574, fonction 213.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY